

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**ENTRAIDE ET SOLIDARITES**

 **Des experts à votre service.**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE** inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :  
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

**SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
membre de la Compagnie Régionale  
Ouest-Atlantique

**SIÈGE SOCIAL :**  
Parc Technopole – Rue Albert Einstein  
53810 CHANGÉ

**ADRESSE POSTALE :** Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

**ENTRAIDE ET SOLIDARITES**

46 avenue Gustave Eiffel  
37 100 – TOURS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2022****A l'assemblée générale de l'association Entraide et Solidarités,****Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Entraide et Solidarités relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Des experts à votre service.**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE** inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :  
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

**SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
membre de la Compagnie Régionale  
Ouest-Atlantique

**SIÈGE SOCIAL :**  
Parc Technopole – Rue Albert Einstein  
53810 CHANGÉ

**ADRESSE POSTALE :** Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du correct enregistrement des subventions et financements et de leur rattachement à l'exercice concerné, de la conformité des subventions comptabilisées par rapprochement avec les éléments communiqués par les financeurs.

Nous nous sommes assurés que l'annexe mentionne bien les faits marquants et les évolutions d'activité de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la comptabilisation et de la présentation de ces évènements.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise mutualiste relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Cyr sur Loire, le 30 mai 2023

Le commissaire aux comptes  
SAS FITECO



Eric MAURICE



Ahmed ROUIS-BOUABDALLAH

## COMPTES ANNUELS

## Bilan Actif

	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions brevets droits similaires	193 615	135 135	58 479	86 398
Autres immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	464 341		464 341	464 341
Constructions	6 376 334	3 064 818	3 311 516	3 044 305
Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 377 441	1 005 810	371 631	185 895
Autres immobilisations corporelles	2 499 580	1 947 812	551 768	595 552
Immobilisations corporelles en cours	61 625		61 625	495 080
Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 524		1 524	1 524
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	255 040		255 040	255 040
Prêts	287 098	3 000	284 098	276 113
Autres immobilisations financières	54 062		54 062	40 683
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>11 570 661</b>	<b>6 156 575</b>	<b>5 414 086</b>	<b>5 444 930</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	25 524		25 524	9 314
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 401		4 401	3 369
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	184 795		184 795	
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	999 574	41 230	958 344	729 320
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 381 930		1 381 930	1 359 036
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	5 139 785		5 139 785	3 412 874
Charges constatées d'avance	10 005		10 005	12 701
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>7 746 013</b>	<b>41 230</b>	<b>7 704 783</b>	<b>5 526 615</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>19 316 674</b>	<b>6 197 805</b>	<b>13 118 869</b>	<b>10 971 545</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an			288 257	281 701



## Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	1 139 620	1 139 620
Fonds propres complémentaires	430 833	430 833
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	965 498	509 430
Autres		
Report à nouveau	760 965	556 478
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	113 401	419 782
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>365 929</b>	<b>346 188</b>
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>3 776 246</b>	<b>3 402 331</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	590 223	707 689
Provisions réglementées	2 251 458	2 251 458
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>2 841 681</b>	<b>2 959 147</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>6 617 927</b>	<b>6 361 478</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 978 439	975 360
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	33 725	33 037
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Fonds dédiés sur concours publics	586 667	
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>2 598 831</b>	<b>1 008 397</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	16 050	6 838
Provisions pour charges	465 696	575 343
<b>Total des provisions</b>	<b>481 746</b>	<b>582 181</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 196 116	1 336 442
Emprunts et dettes financières divers	23 285	31 662
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		15 178
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	606 960	477 929
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 361 141	1 106 390
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 720	
Autres dettes	200 144	29 587
Produits constatés d'avance		22 300
<b>Total des dettes</b>	<b>3 420 365</b>	<b>3 019 489</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 118 869</b>	<b>10 971 545</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	365 929,15	346 187,61
(1) Dont à moins d'un an	2 365 112	1 808 645
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

*Présentation*

## Compte de Résultat

1/2

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

**CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>
Cotisations	4 655	4 045
Vente de biens et services		
Ventes de biens	12 421	6 291
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 915 606	1 571 078
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	16 551 330	13 773 956
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	37 694	20 840
Mécénats	93 856	100 306
Legs, donations et assurances-vie	62 961	107 983
Contributions financières	57 795	32 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	446 087	308 447
Utilisations des fonds dédiés	297 546	461 711
Autres produits	90 211	144 335
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>19 570 163</b>	<b>16 530 993</b>
Achats de marchandises	31 305	26 963
Variation de stock	(17 242)	(2 088)
Achats de matières et autres approvisionnements	705 099	564 869
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 023 296	4 261 289
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	674 892	626 776
Salaires et traitements	7 313 721	6 546 151
Charges sociales	2 349 987	2 020 741
Dotations aux amortissements et dépréciations	592 428	511 072
Dotations aux provisions	109 711	172 605
Reports en fonds dédiés	1 887 980	887 458
Autres charges	606 860	594 610
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>19 278 037</b>	<b>16 210 447</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>292 126</b>	<b>320 545</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	292 126	320 545
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	7 649	5 653
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	7 649	5 653
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	15 267	17 968
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	15 267	17 968
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	(7 619)	(12 316)
	<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	284 507	308 230
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	17 543	25 117
	Sur opérations en capital	124 384	49 279
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	141 926	74 397
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	43 637	28 044
	Sur opérations en capital	16 868	8 395
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	60 504	36 439
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	81 422	37 958
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	19 719 738	16 611 042
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	19 353 808	16 264 854
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	365 929	346 188
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature	11 465	41 507
	Prestations en nature	7 200	5 000
	Bénévolat	220 574	149 825
	<b>TOTAL</b>	239 239	196 332
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	18 665	5 000
	Prestations		41 507
	Personnel bénévole	220 574	149 825
	<b>TOTAL</b>	239 239	196 332



## Annexe Comptable

### INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 118 869** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **19 719 738** euros et un total **charges** de **19 353 808** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **365 929** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L' Association ENTRAIDE ET SOLIDARITES a pour objet social :

- d'accueillir toute personne en situation précaire,
- d'accompagner les personnes sous-main de justice dont les détenus et accueillir leurs familles notamment à la "Petite Maison",
- d'accompagner, héberger, former les personnes en favorisant l'accès à l'autonomie,
- de comprendre et faire comprendre l'exclusion, conduire des actions de prévention pour s'attaquer à ses causes,
- de développer un réseau solidaire pour s'efforcer de répondre à toutes les situations de précarité.

Elle se dote de tous les moyens nécessaires à la réalisation de son objet notamment des moyens humains : bénévoles et salariés. Dans le cadre de ses activités d'insertion économique, elle peut fournir des services et vendre des produits.

Description des activités / missions de l'association			
Activités / Missions	Description (nature et périmètre)	Moyens mis en œuvre	Ressources / Financement
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	Accompagnement personnalisé des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à recouvrer une autonomie personnelle et sociale	Moyens humains et financiers	Dotation globale CPOM

## Annexe Comptable

Lits accueil médicalisés	Accueil des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.	Moyens humains et financiers	Dotation globale
Lits Halte Soins Santé	Accueil temporaire des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue	Moyens financiers et humains	Dotation globale
Insertion par l'activité économique	Permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques	Moyens humains et financiers	Chiffre d'affaires, aides aux postes
Mineurs non accompagnés	Accompagnement des mineurs non accompagnés dit "mineurs isolés étrangers"	Moyens humains et financiers	Prix de journée
Urgence sociale	Gestion de divers dispositifs confiés par la DDSC pour venir en aide aux personnes en situation de détresse sociale (115/SIAO, BOP 177, BOP 303, BOP 104,...)	Moyens humains et financiers	Subventions et dotation globale CPOM (115/SIAO)

## Annexe Comptable

Formation	Formation de demandeurs d'emploi, jeunes de plus de 16 ans sortis du système scolaire, personnes étrangères maîtrisant pas ou peu le français, salariés des chantiers d'insertion et résidents hébergés par l'entraide	Moyens humains et financiers	Prise en charge par des financements publics
Route 37	Plateforme accompagnant les personnes réfugiés dans leur insertion professionnelle en Indre et Loire	Moyens humains et financiers	Subventions

### FAITS CARACTERISTIQUES

Pour l'année 2022, les faits marquants ont été :

- Des nouveaux dispositifs liés à la guerre en Ukraine, il s'agit d'un accompagnement spécifique pour hébergement et accompagner temporairement des ménages ukrainiens, la subvention globale pour l'année a été de 1 616 K€
- Création de 5 nouvelles places sur le dispositif des LAM (Lits Accueils Médicalisés)
- Pour rappel : un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens a été signé le 17 mars 2020 avec la DDCS pour une durée de 5 ans Ce contrat couvre tout le périmètre actuel CHRS (CHRS-AVA-logements d'abord) et également le SIAO et le 115. Cette signature permet de pérenniser les financements des dispositifs concernés pour 5 ans.



## Annexe Comptable

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l' Association ENTRAIDE ET SOLIDARITES ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable rappelées ci-dessous :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels ;
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter ;
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux comptes annuels des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

En référence aux articles R.314-81 et 314-96 du CASF, le compte de provisions réglementées intitulé "Réserves de plus value nettes d'actifs immobilisées" constate les plus ou moins values sur les cessions d'éléments d'actifs cédés.

#### 1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

## Annexe Comptable

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Logiciel : 3 ans
- Construction : 10 à 50 ans
- Agencement des constructions : 5 à 20 ans
- Installations techniques : 4 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Les subventions d'investissement sont reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens financés.

### 2 - Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires, directement imputable à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

## Annexe Comptable

### 3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture de l'exercice.

### 4 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### 5 - Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

### 6 - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### 7 - Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

### 8 - Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.



## Annexe Comptable

### 9 - Neutralisation des opérations internes

Sur l'exercice, les comptes clos au 31 décembre 2022, les prestations internes ont été neutralisées par le compte de charge correspondant. Le montant total neutralisé s'élève à 2 536 553 €

### 10 - Effectifs moyens

L'effectif moyen de l'association au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

- Salariés permanents : 209.28 (en 2021 : 182.38)
- Salariés insertion : 90.08 (en 2021 : 78.26)

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

### PROVISIONS

#### Provision pour dépréciation créances

Le solde des provisions pour dépréciation comptabilisées au 31 décembre 2022 s'élèvent à 41 230 Euros.

Ces provisions correspondent au risque d'impayés des créances usagers à la clôture des comptes.

Les dotations de l'exercice s'élèvent à 22 855 Euros, les reprises de l'exercice s'élèvent à 508 Euros.

#### Provision pour litiges

Le montant des provisions pour litiges comptabilisées au 31 décembre 2022 s'élèvent à 16 050 Euros.

Les reprises de provisions de l'exercice s'élèvent à 6 838 Euros. Elles comprennent des litiges prud'homaux dénoués au cours de l'exercice 2022.

Les dotations de provisions de l'exercice s'élèvent à 16 050 Euros. Elle comprennent des risques sur des litiges en cours.

#### Autres provisions pour charges

Une provision pour charge avait été comptabilisée en 2021 pour un montant de 99 815 Euros.

Cette provision concernait la totalité de la dotation CHRS AVA financée par la DREETS et dont le dispositif n'avait pas été activé sur l'exercice 2021. Le financeur a décidé de ne pas reprendre cette dotation en 2022 mais de l'imputer sur les autres dispositifs du CHRS.

La provision a donc été reprise sur l'exercice 2022.

## Annexe Comptable

### Provision pour indemnités de fin de carrière IFC

La provision est calculée en retenant la totalité des salariés de l'association en CDI au 31 décembre 2022.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- CCN : Centre d'Hébergement et de réadaptation sociale
- Augmentation moyenne des salaires : 1 %
- Inflation moyenne : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Turn-over : 5% constant
- Table de mortalité : TG 05.

Le montant de la provision IFC au 31 décembre 2022 s'élève à 465 696 Euros.

### REMUNERATION DES 3 OU 5 PLUS HAUT SALAIRES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS OCTROYEES

Montants des concours publics & subventions octroyées sur l'exercice

Informations sur les concours publics et subventions octroyés dans l'exercice			
Intitulé	Nature	Catégories d'autorités administratives	Montant (en K€)
LHSS	Concours publics	ARS	494
LAM	Concours publics	ARS	1 740
CHRS	Concours publics	DDETS	3 207
AIDES AUX POSTES	Concours publics	DDETS	1 848
MNA	Concours publics	CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 002
AIDES AU LOGEMENT	Concours publics	CAF	458
SIAO-CD	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	95
ASE-EPICERIE-ROUTE 37	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	86
IAE	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	354
ILLETRISME-CD	Subvention exploitation	CONSEIL	75

## Annexe Comptable

MNA - SEGUR	Subvention exploitation	DEPARTEMENTAL CONSEIL	25
DDSC-Urgence CAMUS	Subvention exploitation	DEPARTEMENTAL DDETS	16
SEVE	Subvention exploitation	FNARS	15
AUTRES SUBV. PREF	Subvention exploitation	PREFECTURE	32
SAO SIAO PAS CPCA	Subvention exploitation	DDETS	695
SPIP	Subvention exploitation	MINISTERE JUSTICE	57
AVDL	Subvention exploitation	DDETS	68
AIDE ALIMENTAIRE PLAN GRAND FROID	Subvention exploitation	DDETS	24
DOLBEAU	Subvention exploitation	DDETS	891
BOP 177	Subvention exploitation	DDETS	1 563
BOP 303	Subvention exploitation	DDETS	404
BOP 104	Subvention exploitation	DDETS	61
BOP 137	Subvention exploitation	REGION	312
UKRAINE	Subvention exploitation	DDETS	1 617
REPAS SOLIDAIRES	Subvention exploitation	DDETS	150
AUTRES SUBV. DDETS	Subvention exploitation	DDETS	96
ILLETRISME-FSE	Subvention exploitation	FSE	123
DIVERS - COLLECTIVITES	Subvention exploitation	COLLECTIVITES TERRITORIALES	149
LA MAISON	Subvention exploitation	DDETS	356
ROUTE 37	Subvention exploitation	BANQUE DES TERRITOIRES	479
GIPSIL	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	29
DELEGUATION DROIT DES FEMMES	Subvention exploitation	REGION CENTRE	3
AUTRES SUBV. CONSEIL REGIONAL	Subvention exploitation	CONSEIL REGIONAL	27

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le bénévolat et les prestations en nature comptabilisés correspondent à :

- Bénévolat : temps passé par les bénévoles au profit de l'association valorisé au SMIC (+charges à 40 %) : 220 574 € (en 2021 : 149 931 €)
- Prestations en nature : mise à disposition locaux épicerie : 7 200 € (en 2021 : 5 000 €)
- Prestations diverses valorisées : 11 465 € (en 2021 : 41 507 €)

## Annexe Comptable

### CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

#### CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Charges diverses d'exploitation : 10 005 €

#### PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Produits divers d'exploitation : 0 €

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### Garanties données sur emprunts :

Prêt de 550 000 €, capital restant dû au 31/12/2022 : 377 284.82 €

Privilège du prêteur de deniers, rang 1 sans pacte commissaire à hauteur de 140 000 € + 345 000 €

#### Garanties reçues sur emprunts :

Prêt de 382 000 €, capital restant dû au 31/12/2022 : 90 076.48 €

Garanti auprès de l'établissement de crédit par la ville de Tours

Prêt de 491 000 €, capital restant dû au 31/12/2022 : 333 995.08 €

Caution de la Compagnie Européenne de Garantie et Caution

### LEGS ET DONATIONS

A la date d'arrêté des comptes, aucune dévolution de legs n'est en cours.



## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Viremt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	190 251		2 765	(2 765)	2 166
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>190 251</b>		<b>2 765</b>	<b>(2 765)</b>	<b>2 166</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains	464 341				464 341
Constructions sur sol propre	1 544 175		56 649	(266 459)	1 867 282
sur sol d'autrui	1 257 859				1 257 859
instal. agencet aménagement	3 319 513		11 086	(156 332)	235 738
Instal technique, matériel outillage industriels	1 078 961		138 759	(160 980)	1 259
Instal., agencement, aménagement divers	466 426		19 220	91 380	31 925
Matériel de transport	1 043 356		132 096		64 401
Matériel de bureau, informatique et mobilier	926 348		43 296	(56 060)	23 284
Emballages récupérables et divers	23 768				23 768
Immobilisations corporelles en cours	495 080		131 077	551 216	13 317
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 619 827</b>		<b>532 184</b>	<b>2 765</b>	<b>369 924</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	1 524				1 524
Autres titres immobilisés	255 040				255 040
Prêts et autres immobilisations financières	319 796		37 233		15 869
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>576 360</b>		<b>37 233</b>	<b>15 869</b>	<b>597 724</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 386 438</b>		<b>572 182</b>	<b>387 959</b>	<b>11 570 661</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	103 853	33 448	2 166	135 135
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>103 853</b>	<b>33 448</b>	<b>2 166</b>	<b>135 135</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	463 872	71 539		535 411
sur sol d'autrui	1 257 859			1 257 859
instal. agencement aménagement	1 355 511	148 852	232 815	1 271 547
Instal technique, matériel outillage industriels	893 066	114 002	1 259	1 005 810
Autres instal., agencement, aménagement divers	245 537	28 132	30 580	243 089
Matériel de transport	815 037	89 432	64 401	840 067
Matériel de bureau, mobilier	780 393	83 924	23 284	841 032
Emballages récupérables et divers	23 381	243		23 623
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 834 655</b>	<b>536 125</b>	<b>352 340</b>	<b>6 018 440</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 938 508</b>	<b>569 573</b>	<b>354 506</b>	<b>6 153 575</b>

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres	2 251 458			2 251 458
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>2 251 458</b>			<b>2 251 458</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	475 528	93 661	103 493	465 696
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	106 653	16 050	106 653	16 050
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>582 181</b>	<b>109 711</b>	<b>210 146</b>	<b>481 746</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
Sur immobilisations				
{ incorporelles				
{ corporelles				
{ legs ou donations				
{ des titres mis en équivalence				
{ titres de participation				
{ autres immo. financières	3 000			3 000
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients, usagers	18 882	22 855	508	41 230
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>21 882</b>	<b>22 855</b>	<b>508</b>	<b>44 230</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 855 521</b>	<b>132 567</b>	<b>210 654</b>	<b>2 777 434</b>
Dont dotations et reprises				
{ - d'exploitation		132 567	210 654	
{ - financières				
{ - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	287 098		287 098
	Autres immobilisations financières	54 062		54 062
	Clients, usagers douteux ou litigieux	288 257		288 257
	Autres créances clients, usagers	711 317	711 317	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 304 531	1 304 531	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	77 399	77 399	
	Charges constatées d'avance	10 005	10 005	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 732 669</b>	<b>2 103 252</b>	<b>629 417</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	22 898			
Remboursements obtenus en cours d'exercice	14 913			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 196 116	140 863	579 365	475 888
	Emprunts et dettes financières divers	23 285	23 285		
	Fournisseurs et comptes rattachés	606 960	606 960		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	639 603	639 603		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595 664	595 664		
	Impôts sur les bénéfices	1 668	1 668		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	124 206	124 206		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 720	32 720		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	200 144	200 144		
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>3 420 365</b>	<b>2 365 112</b>	<b>579 365</b>	<b>475 888</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	139 318				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

*Présentation*



## Variation des Fonds Propres

	<b>Fonds propres clôture 31/12/2021</b>	<b>Affectation du résultat N-1</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution ou consommation</b>	<b>Fonds propres clôture 31/12/2022</b>
Fonds propres sans droit de reprise	1 570 453				1 570 453
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	509 430		470 980	14 913	965 498
Autres réserves					
Report à nouveau	556 478		204 487		760 965
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	419 782		(306 382)		113 401
Excédent ou déficit de l'exercice	346 188	(346 188)	365 929		365 929
<b>Situation nette</b>	<b>3 402 331</b>		<b>735 015</b>	<b>14 913</b>	<b>3 776 246</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	707 689		(882)	116 584	590 223
Provisions réglementées	2 251 458				2 251 458
<b>TOTAL</b>	<b>6 361 478</b>		<b>734 132</b>	<b>131 496</b>	<b>6 617 927</b>

## Variation des Fonds dédiés

	Fonds dédiés	Reports	Utilisations			Fonds dédiés
	clôture		Montant	dont	transfe	clôture
	31/12/2021		global	rbt	rts	31/12/2022
<b>Contribution fi. Des autorités de tarification</b>	<b>184 725</b>	<b>428 441</b>	<b>26 499</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>586 667</b>
LAM 2018 Travaux	103 902		6 696			97 206
LHSS CNR 2021 - AMENAGEMENT TERRASSE	1 795		1 795			0
LAM CNR 2021 - AMENAGEMENT TERRASSE	11 621		4 635			6 986
LAM CNR 2021 - AMENAGEMENT INFIRMERIE	6 300		394			5 906
LAM CNR 2021 - INSTAL 5 PLACES	61 107		12 979			48 128
LAM CNR 2022 - AMENAGEMENT EXT + INT		55 923				55 923
LHSS CNR 2022 - AMENAGEMENT EXT + INT		23 967				23 967
LAM CNR 2022 - ANALYSE DE LA PRATIQUE		2 310				2 310
LHSS CNR 2022 - ANALYSE DE LA PRATIQUE		990				990
LAM CNR 2022 - INFLATION		71 432				71 432
LHSS CNR 2022 - INFLATION		20 435				20 435
LAM CNR 2022 - REVALO MEDECIN		3 631				3 631
LHSS CNR 2022 - REVALO MEDECIN		908				908
Loyer en année pleine de la Chambrière		105 737				105 737
Loyer en année pleine de la Chambrière		43 108				43 108
Evaluation externe		7 000				7 000
Evaluation externe		3 000				3 000
Hausse du coût des fluides		10 000				10 000
Hausse du coût des fluides		3 000				3 000
Hausse des coûts d'alimentation, et autres matières premières		10 000				10 000
Hausse des coûts d'alimentation, et autres matières premières		3 000				3 000
Finalisation des travaux et dépenses d'investissement et d'aménagement en découlant		48 000				48 000
Finalisation des travaux et dépenses d'investissement et d'aménagement en découlant		16 000				16 000
						0
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>790 635</b>	<b>1 449 801</b>	<b>261 997</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 978 439</b>
DDTES EXTENSION HORAIRES 115	36 750		36 750			0
						0

## Variation des Fonds dédiés

RENOUVELLEMENT MOBILIER	21 000					21 000
REPORT TAXIS 2021	748		748			0
REPORT AIDE ALIMENTAIRE 2021	14 712		14 712			0
REPORT HOTEL 2021	93 496		93 496			0
FONDS DEDIES LA MAISON	331 473	31 527				363 000
FONDS DEDIES CPCA	176 165	140 335				316 500
AVDL REPORT 2022	19 336		19 336			0
URGENCE BOP 177 SLEX	32 955		32 955			0
PLACES URGENCE CAMUS	21 000		21 000			0
BOP 104 Intégration étranger	9 000		9 000			0
BOP 104 FLE CHINON	7 500		7 500			0
BOP 104 FLE LOCHES	7 500		7 500			0
BOP 104 Mobilité ASR	15 000		15 000			0
CAP ASSO	4 000		4 000			0
DDETS - Repas solidaires		150 000				150 000
DDETS - Insertion pro Femmes refugiees		26 000				26 000
DDETS - BOP 104 - Projet n°1 FLE TOURS		13 350				13 350
DDETS - BOP 104 - Projet n°2 CIR FLE Chinon		9 350				9 350
DDETS - BOP 104 - Projet n°3 Mobilité ASR TOURS		4 650				4 650
DDETS - BOP 104 - Projet n°4 FLE Amboise Bléré		13 350				13 350
BDT - PIC ROUTE 37		23 000				23 000
BDT - EXTENSION PIC ROUTE 37 - PLATEFORME EMPLOI		88 475				88 475
BDT - EXTENSION PIC ROUTE 37 - PLATEFORME LOGEMENT		50 605				50 605
BDT - EXTENSION PIC ROUTE 37 - RESTAURATION		18 471				18 471
DDETS - UKRAINE		541 000				541 000
DDETS - 115		35 000				35 000
DDETS - SAO TOURS		35 000				35 000
DDETS - SAO CHINON		5 000				5 000
DDETS - HOTELS		134 000				134 000
DDETS - PLAN GRAND FROID		18 500				18 500
DDETS - URGENCE LOCHES		19 000				19 000
DDETS - URGENCE CAMUS FVV		18 000				18 000
DDETS - URGENCE SLEX		70 000				70 000
PREFECTURE - TAXI FVV		2 188				2 188
CD-PAS		3 000				3 000
<b>Contribution financières d'autres organismes</b>	<b>33 038</b>	<b>9 739</b>	<b>9 051</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 726</b>
						0

## Variation des Fonds dédiés

ANDES EPICERIE	670		147			523
ORANGE MAISON DIGITAL	4 121		859			3 262
FDF ORDINATEURS	95		95			0
MACIF VEHICULES PAS	375		375			0
CHARIOT ELEVATEUR SILLON	3 541		1 800			1 741
VELO CARGO	437		375			62
TRACTEUR KUBOTA	2 995		1 000			1 995
FONDATION CE TABLEAUX NUMERIQUE	1 100		400			700
LES PETITES PIERRE LA MAISON	19 704		4 000			15 704
EMMAUS - Voyage CLAAC		1 415				1 415
CROIX ROUGE - CHEQUE CAP		8 324				8 324
						0
<b>TOTAL</b>	<b>1 008 398</b>	<b>1 887 981</b>	<b>297 546</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 598 831</b>